



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 16 MAI 2016, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSÉ.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Réjean Morency, Robert Paquet et Robert Pilote.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint.

Réflexion Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #16-128 Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Avis de convocation Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, en ajoutant un point à l'ordre du jour : Demande de subvention à la députée dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Rés. #16-129 Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;

Mandat - Plans et devis (réfection voirie aqueduc et égout - rue du Faubourg) Que les conseillers municipaux accordent le mandat pour la réalisation des plans et devis pour la réfection de la voirie et du réseau d'aqueduc et d'égout de la rue du Faubourg à la firme WSP Canada inc. pour un montant de 20 189,50 \$ plus taxes.

Rés. #16-130 Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Permis PIIA Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur le PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 10 mai 2016, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent les recommandations du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
42, rue de la Martre	Construction unifamiliale isolée	16-51
42, rue de la Martre	Bâtiment compémentaire	16-52
31, rue du Soleil-levant	Rénovation	16-53



No de résolution
ou annotation

Rés. #16-131
Adoption
Règl. #16-690

Des conditions particulières sont exigées pour les permis suivants :

- 42, rue de la Martre (construction unifamiliale isolée) : les bâtiments complémentaires existants conservés soient agencés avec les couleurs des nouveaux bâtiments.

Rés. #16-131
Adoption
Règl. #16-690

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et appuyé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal adopte le règlement #16-690 concernant la division de la municipalité en six districts électoraux. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #16-132
Adoption
Règl. #16-691

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et appuyé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal adopte le règlement #16-691 modifiant le règlement #09-587 imposant une taxe pour le service 9-1-1. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #16-133
Adoption
Règl. #16-693

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et appuyé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal adopte le règlement #16-693 modifiant le règlement #15-673 sur les permis et certificats. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Retrait d'un conseiller

Monsieur Mark Cardwell se retire de la table du Conseil municipal compte tenu qu'il est directement lié à cette décision.

Rés. #16-134
Engagement employé saisonnier

Attendu que l'étudiant engagé par la municipalité lors de la séance extraordinaire du 11 avril 2016 s'est désisté;

En conséquence :

Il est unanimement résolu ;

Que la municipalité engage l'étudiant suivant pour la période d'été 2016, aux travaux publics : William Cardwell.

Retour d'un conseiller

Monsieur Mark Cardwell revient siéger à la table du Conseil municipal.

Rés. #16-135
Autorisation de signature -
Acquisition de véhicule

Attendu que la municipalité a fait l'acquisition du véhicule suivant :

- Marque : Ford
- Modèle : Transit fourgon utilitaire T250
- Année : 2016

En conséquence :

Il est unanimement résolu ;

Que la municipalité mandate, monsieur François Drouin, directeur général, à signer tous documents relatifs à l'acquisition et à l'immatriculation du véhicule.



No de résolution
ou annotation

Rés. #16-136
Demande de
Subvention -
PAARRM

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu :

Que la municipalité demande une subvention de 50 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux de réfection de voirie (drainage, fondation et pavage) pour les routes suivantes :

- rang St-Nicolas (25 000 \$),
- rang St-Antoine (25 000 \$).

Période de
questions

La période de questions débute à 20h11 et se termine à 20h25.

Fin de la
séance

Levée de la séance à 20 heures 25.

Parise Cormier, mairesse

François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier
adjoint